



N° 24 – 28 juin 2018

Edito de Vladimir KAUFFMANN

Editeur de la RVI, Revue vinicole internationale



L'Empire des vins français contre attaque ou la dynamique des vins et spiritueux français tirée par les États-Unis et la Chine

Le chiffre d'affaires des exportations de vins et spiritueux poursuit sa croissance (+ 8,5 %) pour atteindre en 2017 un nouveau record à 12,9 Md€. Cette performance remarquable consolide la place du secteur au rang de second excédent commercial de la France (11,5 Md€).

En volume, les exportations reprennent des couleurs et flirtent avec les 200 millions de caisses (+ 5 %). Les vins connaissent une forte progression de leur chiffre d'affaires à l'exportation (+ 10 %) pour atteindre 8,7 Md€. Cette dynamique bénéficie à toutes les régions. Avec 145 millions de caisses, les volumes exportés retrouvent les chemins de la croissance (+ 6 %). Les spiritueux franchissent, pour la première fois, le seuil des 4 Md€ (+ 6 %), tirés par les expéditions de Cognac désormais supérieures à 3 Md€ (+ 11 %). Les volumes de spiritueux exportés progressent de 2,4 % à 52 millions de caisses.

Cette très belle performance s'inscrit dans un contexte économique mondial porteur, en dépit de la poursuite de l'appréciation de l'euro et des incertitudes géopolitiques qui ont marqué l'année 2017. Si l'Union européenne (+ 4,5 %) affiche un net rebond après deux années en retrait, la croissance résulte à plus de 80 % du dynamisme des pays tiers.

Dépassant désormais les 3 Md€, les États-Unis, avec un rythme de croissance élevé (+ 10 %), restent la première destination de nos exportations de vins et spiritueux. Ces dernières ont augmenté de 50 % au cours des trois dernières années. La Chine poursuit sa croissance, avec un chiffre d'affaires supérieur à 1,2 Md€, en hausse de 25 % (1,7 Md€ avec Hong-Kong).

Cette dynamique confirme l'orientation du marché chinois vers un mix produits plus équilibré, également porté par l'essor des classes moyennes et l'urbanisation de la population. Ces chiffres montrent à quel point les vins et spiritueux français portent haut les couleurs de la Maison France partout dans le monde. Nous pouvons constater que nos produits, synonymes de qualité, d'authenticité et de diversité, progressent sur tous nos marchés.

Nos vins et spiritueux, reflet de la France, de sa culture et de son art de vivre, sont également un élément fondamental de son économie. Avec le soutien actif de l'Etat, nous devons renforcer et déployer notre leadership et celui de la France dans le monde et pour le bénéfice de tous.

Vladimir Kauffmann
Directeur de la rédaction
www.larvi.com

RVI
Revue Vinicole Internationale
Fondée en 1968
Spécialité des Vins et Spiritueux
17000 Paris
Le magazine des entreprises
du vin et des spiritueux
www.rvi.com



Vendredi 31 Août 2018, de 9h00 à 14h00

Accueil à partir de 8h15

MEDEF - 55 Avenue Bosquet, 75007 PARIS



MEDEF
INTERNATIONAL



TASK FORCE FILIERE AGROALIMENTAIRE

RENCONTRE

de la Task Force Filière Agroalimentaire de MEDEF International,
co-présidée par M. François BURGAUD et M. Michel NALET

et

du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

suivie

d'un speed-dating avec les Conseillers aux Affaires Agricoles
des ambassades de France dans le monde

et d'un

cocktail networking

Madame, Monsieur,

MEDEF International, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et leurs partenaires (ADEPTA, ANIA, FC2A, Coop de France, FranceAgriMer, Business France, Sopexa), ont le plaisir de vous inviter à participer à une séquence économique organisée le **vendredi 31 août 2018, de 9h00 à 14h00**, au siège du MEDEF – 55 avenue Bosquet, 75007 Paris.

[Cliquez ici pour en savoir plus et vous inscrire](#)

Date limite d'inscription : **vendredi 24 août 2018**

Nous espérons que vous pourrez y participer et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien cordialement,

Frédéric MOREL-BARBIER

Directeur de projet Afrique

Tél : 01 53 59 16 24

Email : fmorelbarbier@medef.fr

Pauline ROUBEAU

Coordinatrice Evénementiel et Logistique – Afrique

Tél : 01 53 59 16 08

Email : proubeau@medef.fr

Objectif Agro International

OCCITANIE

Madame, Monsieur
Pascal MAILHOS, Préfet de Région
Carole DELGA, Ancienne ministre, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-
Méditerranée

avec l'appui de la DRAAF et de l'Agence régionale AD'OCC

vous invitent aux :

Rencontres Export dédiées aux entreprises du secteur agricole, viticole et agroalimentaire

Le 4 juillet 2018 de 9h à 16h30
(accueil à partir de 8h30)

Hémicycle de l'Assemblée Régionale, Hôtel de Région Toulouse

Des réponses à vos questions à toutes les étapes de votre développement à l'export sur les 4 thématiques suivantes:

- *J'ai envie d'exporter, mais je ne sais pas comment m'y prendre et sur quels marchés.*
- *J'ai ciblé un pays. Quels sont les obstacles réglementaires et sanitaires que je rencontre ?*
- *Pour être plus visible, partons à plusieurs à l'export !*
- *Comment consolider ma position sur les marchés Export ?*

Matinée : Sur la base de témoignages d'entreprises : jeu d'interpellation des opérateurs régionaux et nationaux à l'export

Après-midi : Entretiens personnalisés et confidentiels entre entreprises et opérateurs de votre choix.

Inscriptions obligatoires jusqu'au 25 juin 2018 en ligne à l'adresse suivante :

<https://framaforms.org/inscription-aux-rencontres-export-des-entreprises-du-secteur-agricole-et-agroalimentaire-du-04072018>

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Le préfet de région Occitanie

La Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Contacts :

Export@laregion.fr

DRAAF Occitanie : 05 61 10 62 18 (Stéphane Robert)

Agence AD'OCC : 04 99 64 29 11 (Sophia Abdeljalil)

Objectif Agro International

Info réseau des Conseillers aux Affaires Agricoles (CAA) et des Partenaires

AFRIQUE

ALGERIE



BUSINESS FRANCE

reglementaire-agro@businessfrance.fr

Levée de la suspension provisoire à l'importation de certains intrants nécessaires à la production de plusieurs produits alimentaires

Le 16 avril 2018 le Ministère du Commerce a procédé à la levée de la suspension provisoire à l'importation de certains intrants nécessaires à la production de plusieurs produits alimentaires à l'instar des jus et boissons, yaourts, biscuits, confiseries, chocolats ...

Source : Ministère du Commerce algérien

CÔTE D'IVOIRE



CAA

Julie.brayermankor@dgtresor.gouv.fr
murielle.trouillet@agriculture.gouv.fr

Mission interministérielle sur le Cacao et la Gestion des Forêts

Une délégation interministérielle (agriculture, environnement, économie, affaires étrangères) et de divers acteurs (AFD, CIRAD, IDDRI, Alliance pour la préservation des forêts, Fonds Mirova de Natixis dédiée à l'investissement responsable) menée par l'Ambassadeur français délégué pour l'environnement, M. Xavier Sticker, s'est rendue en Côte d'Ivoire du 21 au 27 mai. Ce déplacement a permis à la délégation de rencontrer l'ensemble des acteurs ivoiriens du secteur des forêts et de la production agricole durable (en particulier cacao) : ministères, organisations de producteurs, coopératives, secteur privé, ONG, chefs traditionnels, communautés. La délégation française s'est déjà rendue en janvier en Malaisie et Indonésie pour aborder la question de l'huile de palme. Ce nouveau déplacement s'inscrit dans le cadre de l'élaboration de la stratégie française de lutte contre la déforestation importée et dans le cadre de la présidence française des « Déclarations d'Amsterdam » (1er semestre 2018). Elles visent à promouvoir l'élimination de la déforestation des chaînes d'approvisionnement agricoles (cacao, huile de palme, soja...) dans les pays signataires et « mettre fin à l'importation en France de produits contribuant à la déforestation » constituée, par ailleurs, l'axe 15 du plan climat français lancé le 6 juillet 2017. Le dialogue renforcé avec les pays producteurs s'inscrit dans cette dynamique.

MAROC



CAA

daniel.laborde@dgtresor.gouv.fr

Le groupe OCP s'offre 20 % du capital de l'espagnol Fertinagro Biotech

Le Groupe OCP (office chérifien des phosphates) et l'espagnol Fertinagro Biotech, spécialisé dans la nutrition végétale, viennent d'annoncer la signature d'accords en vertu desquels le groupe marocain pourra acquérir 20 % de Fertinagro. L'opération entre dans le cadre de la stratégie du groupe OCP visant à promouvoir l'innovation et le développement de produits adaptés aux besoins spécifiques des sols et des cultures à travers le monde.

Maroc/Nigéria : Le Maroc poursuit sa stratégie d'influence subsaharienne

Le Roi Mohammed VI et le président de la République Fédérale du Nigeria ont présidé le 10 juin à Rabat la cérémonie de signature de 3 accords de coopération bilatérale, dont un relatif au projet stratégique du Gazoduc Nigeria-Maroc. Si le projet de gazoduc permettra aux pays de l'Afrique de l'Ouest d'avoir accès à l'électricité, l'implication du groupe OCP sera décisive pour le développement du secteur agricole de la sous-région. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'accord conclu entre l'OCP et l'association des producteurs et fournisseurs d'engrais au Nigeria.

Signature d'un accord de prêt avec la BAD

La Banque Africaine de Développement (BAD) vient d'accorder au Maroc un prêt d'un montant de 200 M€ pour le financement du Programme d'Appui au Développement Inclusif et Durable des Filières Agricoles (PADIDFA), visant à contribuer au renforcement de la compétitivité du secteur agricole à travers la promotion des chaînes de valeur.

Forum d'affaires des industries agroalimentaires: transformation et valorisation – TUNIS 12 ET 13 SEPTEMBRE 2018

Le secteur des IAA en Tunisie génère plus de 19 % de la valeur ajoutée du secteur industriel et concourt à raison de 10 % à la valeur des exportations du pays. Le tissu industriel agroalimentaire est formé par plus de 1060 entreprises (18,5 % du tissu industriel). Le secteur enregistre une croissance moyenne de 6 % chaque année et accapare plus de 30 % du volume des investissements déclarés dans l'industrie. Durant les dix premiers mois de l'année 2017, 739 nouveaux projets et 297 projets d'extension ont été déclarés dans les IAA avec une enveloppe totale de 345 M€.

Tunisie : 140 M\$ pour le développement de l'agriculture irriguée en Tunisie

La Banque mondiale a annoncé le lancement d'un projet d'un montant de 140 M€ qui seront consacrés à soutenir les efforts de développement de l'agriculture irriguée entrepris par la Tunisie en vue d'améliorer la gestion de ressources en eau limitées et de créer des opportunités économiques, en particulier dans les régions rurales sous-développées. Ce nouveau projet ciblera les régions agricoles des gouvernorats de Béja, Bizerte, Jendouba, Nabeul, Sfax et Siliana. Il financera la remise en état des systèmes d'irrigation afin d'accroître leur fiabilité et leur efficacité, comme il contribuera à générer des revenus plus élevés et créer des opportunités de travail pour diverses catégories de la population. Il permettra également d'aider les agriculteurs à identifier des cultures plus rentables et à faciliter leur accès aux marchés.

Les bovins rejoignent la liste des produits importés et soumis aux règles d'attestation d'origine

La Tunisie vient d'ajouter les bovins à la liste des marchandises importées, soumises aux règles d'attestation d'origine, conformément à l'article 290 du Code de la Douane. Cette décision du ministère des Finances, qui a été publiée au JORT le 29 mai 2018, vise à éviter l'impact de l'importation des bovins sur les races bovines locales. Pour sa part, le ministère de l'Agriculture avait déjà annoncé qu'il répondra à une partie de la demande locale en viandes rouges, à travers l'importation. La Tunisie dispose déjà d'une liste qui comporte 120 produits importés soumis aux règles d'origine, dont les fromages, les épices, les fruits secs et frais, le café et le thé.

Les exportations de dattes bio en hausse de 45 %

Selon des données publiées par le ministère de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, les exportations de dattes bio ont enregistré une hausse de 45 % en valeur et 26 % en volume par rapport à la même période de l'année dernière. Cette évolution des exportations a été expliquée par la hausse des quantités exportées aux États-Unis. Du 1^{er} octobre jusqu'au 30 mai 2018, 1320 t de dattes biologiques ont été exportées aux États-Unis, soit une augmentation de 29 % par rapport à 2017. Les quantités exportées vers le marché hollandais ont enregistré une hausse de 25 %, celles destinées au marché allemand ont également enregistré une hausse de 18 %. Les exportations des dattes biologiques vers le marché espagnol ont notamment enregistré une hausse de 1206 %.

Création de microprojets d'élevage pour une trentaine de femmes rurales

Une trentaine de femmes à Douz (gouvernorat de Kébili) ont bénéficié de microprojets d'élevage dans le cadre de la deuxième tranche du projet de développement pastoral. Ce projet, qui a démarré en 2014 et se poursuit jusqu'en 2019, est financé par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) à hauteur de 7,3 M€. Quinze têtes ovines ont été distribuées au profit de chaque femme bénéficiaire de ce projet qui vise l'encouragement de la femme rurale et la promotion du développement régional. Elles seront également encadrées par les structures régionales et agricoles et bénéficieront d'un suivi pendant deux ans en matière d'acquisition de fourrages.

AMERIQUE**Une récolte record de grains se prépare en particulier pour le blé, après une saison 2017/2018 la pire depuis 50 ans en raison de la sécheresse.**

Selon un rapport de la bourse du commerce de Rosario, les semis de céréales pour cette campagne atteindraient 37,2 M ha, en augmentation de 3 % par rapport à l'année dernière.



Lancement du plan agriculture et élevage 2018/2019

Ce plan annuel sera applicable à compter du 1^{er} juillet 2018 pour une période d'un an. Il vise à soutenir le secteur de l'agro négoce, en priorité avec des prêts à taux réduits. Le volume financier représenté par ce plan est annoncé à 46 milliards d'€ (194,3 milliards de Réals, en légère diminution par rapport à l'année précédente à 200 milliards de Réals).

Le Brésil va prochainement exporter des embryons de bovins vers l'Equateur

Ces exportations seront possibles à la suite d'un accord récent des autorités équatoriennes. Elles concerneront des embryons in vivo et in vitro. L'exportation des embryons in vitro par le Brésil est assez récente ; elle se fait actuellement vers les pays suivants : Paraguay, Bolivie, Uruguay et Colombie. Le marché équatorien est l'un des principaux débouchés à l'exportation pour la semence de bovins.

Résistance aux antibiotiques

Le MAPA vient de lancer son plan national de lutte contre la résistance aux antibiotiques, intitulé PAN-BR AGRO. Ce plan décline en 5 objectifs stratégiques et 8 objectifs secondaires comment va se structurer ce programme. Il est établi pour une période de 5 ans (2018-2022) et pourra être revu en cours de route.



Grève des camionneurs - près de 70 millions de volailles abattues

Un milliard de volaille et 20 millions de porcs sont en danger imminent une semaine après le début des manifestations des camionneurs. Selon un rapport de l'Association Brésilienne des Protéines Animales (ABPA), 8 jours après le début de la grève des camionneurs brésiliens, 120 000 tonnes de viande de poulet et de porc n'ont pas été exportées, un chiffre qui continue d'augmenter à mesure que les manifestations se poursuivent. En outre, près de 70 millions de volailles sont mortes suite à la grève (à cause de l'impossibilité de transporter des intrants dans les fermes). Bien que le gouvernement ait annoncé un accord avec les camionneurs le 28 mai, la grève s'est poursuivie.

Le Brésil progresse en matière de génétique de volaille au Kenya

La demande croissante à l'international pour la génétique volaille brésilienne – tels que œufs à couver et poussins d'un jour – a conduit à un nouvel accord avec le Kenya. L'accord a été approuvé avec un certificat de santé animale international par le Service Vétérinaire du Kenya, suite à des négociations avec le Ministère de l'Agriculture brésilien. Le Kenya devient donc le 3ème pays cette année à autoriser l'importation de matériel génétique de volaille, après Taïwan et le Maroc.



Publication de la nouvelle réglementation sur la sécurité sanitaire des aliments

Le 13 juin, a été publié le nouveau règlement sur la sécurité sanitaire des aliments, pris en application de la loi de 2012 sur la salubrité des aliments après une longue période de consultations. Selon le Gouvernement canadien, ce règlement vise à accroître la sécurité sanitaire des aliments, notamment par un accent plus fort sur la prévention (mise en place de contrôles préventifs) et un effort accru sur la traçabilité (notamment pour accélérer les rappels de produits en cas de risque). Il comporte également l'obligation, notamment pour les entreprises qui importent des produits, de disposer d'une licence délivrée par l'Agence canadienne de sécurité sanitaire des aliments (ACIA). Les dispositions de la loi et du règlement (qui remplace les quatorze réglementations sectorielles) actuelles ont vocation à entrer en vigueur à partir du 15 janvier 2019 et sur une période de 12 à 30 mois selon le produit alimentaire, le type d'activité et la taille de l'entreprise, selon un échéancier précis.



Un secteur agroalimentaire en croissance

Les spécialistes du secteur prévoient une augmentation de la croissance du secteur alimentaire plus forte que la moyenne nationale. Ces perspectives favorables sont appuyées par une hausse des ventes d'aliments et boissons au détail, une hausse de la demande à l'exportation et des prix stables.

**Montée en puissance des alternatives végétales aux produits laitiers et à la viande**

Selon une étude récemment publiée, 14 % des consommateurs américains, soit plus de 43 millions d'Américains, consomment maintenant de manière régulière des alternatives végétales aux produits issus d'animaux : 86% de ces consommateurs ne se considèrent pas végétariens ou vegan. La montée en puissance de ces modes de consommation se poursuit, à un moment où la consommation de produits laitiers a baissé de 22 % entre 2000 et 2016. Cette augmentation est particulièrement flagrante pour la restauration, les alternatives végétales ayant connu sur ce marché une croissance de 19 % entre mars 2017 et mars 2018 : les substituts de viande représentent 44 % des alternatives végétales, principalement des burgers, même si les boulettes sont la catégorie qui augmente le plus en pourcentage.

**Hausse des tarifs douaniers mexicains sur certains produits américains dont le porc après l'annonce de Donald Trump**

Le Président Donald Trump a annoncé le 31 mai dernier de nouveaux tarifs douaniers sur l'acier et l'aluminium importés de l'UE, du Canada et du Mexique. Le gouvernement mexicain a aussitôt répondu en donnant ses propres tarifs sur les produits provenant des Etats-Unis, dont la poitrine de porc, les pommes, les airelles, le raisin, certains fromages et plusieurs types d'acier. Le Mexique, par ailleurs, doit mettre en place un tarif douanier de 20 % sur les jambons de porc. Le Conseil National des Producteurs de Porc américain a exprimé son inquiétude sur le fait que cette hausse des tarifs douaniers pourrait affecter l'agriculture américaine et spécialement les exportations de porc. En 2017, l'industrie du porc aux Etats-Unis a exporté pour 1,5 Md\$ au Mexique, sa principale destination à l'export.

**Guide d'orientation pour les petites entreprises dans le cadre la loi FSMA**

La Food and Drug Administration (FDA) a publié le 20 mars 2018 un guide destiné aux petites entreprises importatrices de produits alimentaires dans le cadre de la loi FSMA (*Food Safety Modernisation Act*). L'objectif de ce guide est d'aider à mieux comprendre les exemptions qui s'appliquent et les dates de conformité élargies pour les petites entreprises.

Source : Food and Drug Administration (FDA)

ASIE**Séminaire sur les indications géographiques et les marques à Nay Pyi Taw**

Le séminaire était organisé par le Ministère de l'Education à destination des parlementaires birmans, en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture français, l'INPI, le Service Economique Régional de Singapour et Service Economique de Rangoun. Cet événement s'inscrit dans un contexte où la chambre haute du Parlement a déjà adopté en février 2018 quatre lois visant à moderniser le cadre de la propriété intellectuelle dans le pays. Les quatre projets de loi doivent encore être approuvés par la Chambre basse et le Parlement de l'Union avant leur promulgation définitive. La France et la Birmanie collaborent à ce sujet depuis 2013, particulièrement sur la question des indications géographiques. Ces nouvelles réglementations permettront notamment une meilleure protection des indications géographiques françaises enregistrées dans le pays (Champagne, Cognac).

**Séminaire multifilière sur le savoir-faire et la sécurité sanitaire de l'offre agroalimentaire française (18 mai 2018, Pékin)**

Un séminaire sur le savoir-faire et la sécurité sanitaire de l'offre agricole et agroalimentaire française s'est tenu à l'Ambassade de France en Chine, le 18 mai. Il a réuni les filières des produits laitiers, de la charcuterie, des fruits et légumes ainsi que des semences végétales, venues présenter leur offre et l'excellence de leur produits. Ces filières avaient auparavant participé au SIAL de Shanghai (16-18 mai) ; à cette occasion, une soirée de présentation de ces produits, mais aussi des viandes porcine et bovine ainsi que des céréales françaises, avait été organisée. Réunissant, d'une part, les autorités sanitaires chinoises et, d'autre part, des représentants des filières et des entreprises françaises,

cet événement fut l'occasion de présenter aux décideurs publics et privés chinois le dispositif sanitaire et phytosanitaire français qui garantit la sécurité et la qualité des produits. Il a aussi permis aux exportateurs français de mieux connaître les évolutions de la réglementation chinoise sur la sécurité sanitaire et phytosanitaire des produits importés. L'un des objectifs de ces échanges était en effet de garantir aux autorités chinoises la conformité des produits importés avec leur législation. A la suite de ce séminaire, une conférence de presse a été organisée avec 16 journalistes chinois dont les échanges ont été repris par les médias traditionnels et virtuels, généralistes et spécialisés. Enfin, la matinée s'est clôturée par un buffet mettant en valeur les produits français dans leur grande diversité.

CHINE



BUSINESS FRANCE

reglementaire-agro@businessfrance.fr

State Administration for Market Regulation (SAMR) : contrôles spéciaux en 2018 pour la filière alimentaire

Cinq filières agro-alimentaires sont concernées. D'après les informations fournies par la SAMR, en 2018, des contrôles spéciaux seront effectués dans cinq filières agroalimentaires en Chine, plus précisément :

- Continuer les contrôles spéciaux vis à vis de produits frauduleux et de la fausse communication sur les health foods, rédiger des réglementations pour le renforcement des contrôles sur la qualité des produits, inciter les entreprises productrices à établir un système de traçabilité, guider les autorités locales afin qu'elles organisent des inspections chez les producteurs de health foods ;
- Organiser des contrôles spéciaux au niveau national sur les plastifiants dans l'industrie de l'huile alimentaire, notamment le contrôle des lignes de production, des lignes d'embouteillage, des matériaux d'emballage en contact direct avec l'huile, etc. ;
- Renforcer les contrôles sur la qualité des boissons alcoolisées et guider les autorités locales dans l'organisation des contrôles spéciaux pour les boissons alcoolisées ;
- Organiser des contrôles spéciaux des produits alimentaires importés dans les provinces du Heilongjiang, du Jilin, du Liaoning, et de Mongolie Intérieure ;
- Organiser des contrôles spéciaux sur le lait reconstitué, en coopération avec le Ministère de l'Agriculture et des affaires rurales.

Thématique : contrôle spécial – SAMR – health foods – huile alimentaire – plastifiant – aliments importés – lait reconstitué – lait liquide

INDE



CAA

francoise.moreaulalanne@agriculture.gouv.fr

Le marché de la distribution alimentaire: 10% d'augmentation par an d'ici à 2022

Selon l'India Food & Drink report Q4 2018 (Bmiresearch) le marché de la distribution alimentaire est en pleine expansion. Les promesses d'assouplissement des règles pour les investissements étrangers dans ce domaine devraient permettre de conforter cette tendance. Si globalement la demande de la distribution alimentaire augmenterait de 10 % par an, pour l'alcool elle serait en volume de 4,4 % et pour les bières en croissance de 6,9 %. En février 2018 Amazon est devenue la première entreprise étrangère à se lancer dans le e-commerce alimentaire, en partenariat avec les chaînes de distribution Big Bazaar et Hypercity.. L'américain Walmart est en discussion pour acheter 15 à 20 % des parts de l'entreprise indienne d'e-commerce Flipkart. Le secteur de la confiserie augmenterait de 11 % par an d'ici à 2022, tout comme les ventes de viande. Mais le secteur qui aurait la plus forte progression serait celui des fruits frais et transformés, de 13 % annuellement. La consommation de vin, elle n'augmenterait que de 0,3 % (3,6 % pour les spiritueux), pénalisées par les fortes taxes, tant à l'import qu'internes.

SRI LANKA



CAA

francoise.moreaulalanne@dgtresor.gouv.fr

Ruée sur l'or blanc

Le Sri Lanka a lancé un large programme d'amélioration de la production laitière. Les pays producteurs de lait, à l'image de la France, se pressent pour épauler ce développement, porteur d'opportunités économiques. Un vaste programme d'importation de génisses pleines âgées de deux ans à fort potentiel de production laitière a été initié par les autorités sri-lankaises. L'appel d'offre portant sur un premier lot de 5000 génisses a été remporté par des Australiens et Néozélandais. L'objectif est d'arriver à 20 000 en quelques années. La Nouvelle Zélande s'est engagée dans le soutien au à la filière laitière en aidant le Sri Lanka à identifier les points de blocage et d'amélioration. Ainsi l'insémination artificielle est encore faible et manque de ressources humaines pour se développer. Les USA via l'ONG International Executive Service Corps soutiennent un projet de 10,5 M€ pour améliorer la qualité du bétail et développer les connaissances des bonnes pratiques d'hygiène à toutes les étapes de la production. Le projet prévoit également de développer une application sur mobile pour connecter les fournisseurs et acheteurs de lait. Si le Sri Lanka vise à développer des fermes laitières à grande échelle, la collecte, la réfrigération et la transformation du lait, l'accompagnement technique des services déconcentrés est indispensable. Le gouvernement Néerlandais s'est engagé aux côtés du Sri Lanka pour une offre de formation, en partenariat avec l'université agricole de Wageningen.

**La Thaïlande exhorte les États-Unis à cesser de menacer la santé de leurs consommateurs**

La Thai Swine Raisers Association exhorte les États-Unis à cesser leurs pressions commerciales, déclarant que les normes de sécurité alimentaire de la Thaïlande sont menacées. Dans un rapport de la Thai Swine Raisers Association, le Représentant américain au commerce (USTR) a fait pression sur le gouvernement thaïlandais pour qu'il lève l'embargo américain sur le porc, forçant la Thaïlande à choisir entre un accord commercial d'une valeur de 4,2 milliards USD et la santé de ses consommateurs. La semaine dernière, le bureau de l'USTR a accepté la demande du National Pork Producers Council (NPPC) de reconsidérer les avantages commerciaux de la Thaïlande dans le cadre du Système généralisé de préférences (SGP), un privilège tarifaire qui confère un avantage concurrentiel à plus de 1 000 produits thaïlandais. Le US Pork Council veut que le gouvernement thaïlandais élimine ses restrictions sur la viande non cuite américaine, ce qui lui permettrait d'accéder pleinement au marché. M. Jim Heimerl, président de NPPC, a cité le « traitement injuste » comme raison de la pétition du conseil. « Le traitement de la viande de porc américaine par la Thaïlande fournit une base claire pour supprimer ou limiter ses avantages SGP », a déclaré M. Heimerl. Le porc américain a été interdit par la Thaïlande en raison de l'utilisation de ractopamine, un additif alimentaire couramment utilisé par les producteurs de porc américains.

EUROPE**Vent en poupe pour les denrées alimentaire estampillées par le label « sans OGM »**

Selon le VLOG, association pour les aliments sans OGM, les ventes pourraient atteindre environ 7 Md€ cette année, ce qui représenterait une augmentation de 27 % par rapport à 2017 (CA : 5,44 Md€). Selon son directeur Hissting, cette évolution est « un signe de la grande confiance des consommateurs et des distributeurs dans ce label de qualité ». Le lait et les produits laitiers représentent 56 % des ventes, suivis par les produits à base de volaille (25 %) et des œufs (14 %). Ces informations sont issues des données récoltées et transmises par les producteurs. Concernant les dépenses par les consommateurs finaux, l'association table sur une augmentation d'environ 20 %. M. Hissting prédit une popularité croissante pour les prochaines années. La base juridique de ce label repose sur la loi d'application sur le génie génétique (EGGenTDuchfG) entrée en vigueur il y a 10 ans. Selon ses propres informations, le VLOG représente actuellement plus de 650 membres et titulaires de licences.

De plus en plus d'Allemands sont « flexitariens » (végétariens « à temps partiel »)

Selon un sondage réalisé par le GIK du groupe de médias Funke, 2 % de la population allemande seraient flexitariens, une tendance à « s'alimenter sainement, sans renoncements totaux ». Une partie des consommateurs sans orientation alimentaire particulière recourent également aux produits végétariens. « Le champ des consommateurs est bien plus élevé que le groupe cible ; un potentiel très intéressant ». Selon les données de la société d'études de marché Nielsen, le chiffre d'affaires aurait grimpé à 849 M€ (+26 %) en 2017 pour les aliments végétariens. 2 % des Allemands seraient de « véritables » végétariens, et seulement 0,3 % végétariens, végétariens, végétariens et flexitariens disposeraient néanmoins d'un fort pouvoir d'achat. Il s'agirait principalement de femmes qui représentent 78 % des végétariens, 64 % des flexitariens et 63 % des végétariens. Végétariens et végétariens se retrouvent principalement dans les 14-29 ans alors que les flexitariens ont en moyenne 40 à 49 ans.

**L'étagère-test "Start-up" chez Metro Autriche**

Avec ce programme, le distributeur Metro présente et fait déguster cinq produits de start-ups dans trois de ses magasins autrichiens depuis la mi-février. Les gagnants seront listés dans les 12 Metros autrichiens. L'année passée, les gagnants étaient une boisson rafraîchissante à base d'algues (Helga) et un pop-corn avec un goût de chips/crisps sans pour autant être frit. Les participants sélectionnés cette année étaient Taiberg (jus multifruit cofféiné vegan avec de la racine d'éleuthérocoque, German Design Awards), Aiolos (huile d'olive fair trade du Péloponnèse), HazelHerz (crème à la noisette sans huile de palme, Vegan-Innovation-Award), Blütenrein (sirop de basilique rose), Pâtes « low carb » (à base de haricots noirs et verts). Pour s'informer et s'inscrire pour la prochaine sélection (encore non programmée) : nx-food.com.

**Le Champagne face à la concurrence intensifiée des vins effervescents latins**

Avec un record des ventes en 2017, le Cava se positionne en grand concurrent du Champagne pour les années à venir. Tout comme le Prosecco, il a su s'imposer dans les foyers des espagnols mais aussi des autres pays européens dont la France. Parallèlement et pour des raisons pour la plupart économiques, les expéditions de Champagne en volume ont baissé sur la même année. Face à ce constat, le Champagne devra s'imposer et se différencier pour regagner le cœur des consommateurs. 2018 : l'année de tous les défis pour l'appellation champenoise.

(lien : <http://www.blog-export.fr/news/le-champagne-face-a-la-concurrence-intensifiee-des-vins-effervescents-latins?xtor=EPR-5028>)

**Entre mode et rénovation, les nouvelles races bovines tendance en Espagne**

L'élevage de bovins ne reste pas en marge de la mode et des nouvelles tendances, et la question de croisements et de races comme Angus, Boer ou Brune Suisse est déterminante pour un secteur qui cherche à se développer, s'améliorer et se diversifier. Le cas de la race Angus, qui est originaire d'Ecosse, et qui bénéficie d'une forte réputation en Espagne en raison de sa viande de haute qualité, assure l'entrepreneur espagnol, Miguel Verdara. Le groupe Miguel Vergara a été un des premiers à parier sur cette viande et, actuellement, possède une forte production de bovins de race Angus avec 1 000 vaches nourricières et 4 500 veaux à l'engraissement. Selon lui, son intention est d'augmenter la production avec l'objectif de vendre la viande à l'étranger. Un autre pari innovant : des caprins mâles de race Boer (originaire d'Afrique du sud et dotés grande valeur pour la viande) croisés avec des femelles de race Murciano-Granadina (d'excellente production laitière). Ce sont des races et des croisements appelés à devenir les stars du secteur de l'élevage espagnol qui cherche à répondre aux défis de la productivité, de l'efficacité et des goûts du consommateur.

**Aux Pays-Bas on pédale sur la tendance bulles**

Avec une augmentation en valeur et en volume des exportations de Champagne vers les Pays Bas (respectivement 11,1 % et 7,7 %), on constate un réel regain d'intérêt pour l'appellation au pays des bicyclettes. Entre la baisse du taux d'accises en janvier 2017 et les nouvelles tendances de consommation, le Champagne revient en force dans le cœur des néerlandais et retrouve une place importante dans les cocktails et long drinks. Outre la concurrence des mousseux latins, le Champagne a encore de beaux jours devant lui.

(lien : <https://export.businessfrance.fr/vins-spiritueux-boissons/001B1802155A+pays-bas-le-champagne-profite-de-la-tendance-bulles-.html?SourceSiteMap=1057&xtor=EPR-5028>)

**Moy Park atteint le chiffre de 6 millions de volailles abattues par semaine**

Moy Park a annoncé une étape importante de sa production, l'entreprise produisant 6 millions de volailles par semaine pour la première fois depuis 75 ans. La société, qui est l'un des plus grands producteurs de volaille du Royaume-Uni, a augmenté sa production de 20% depuis 2015 et fournit maintenant 30% du marché de la volaille au Royaume-Uni. Moy Park dispose de 12 installations de traitement en Irlande du Nord, en Angleterre, en France et aux Pays-Bas et travaille en partenariat avec plus de 800 partenaires agricoles dédiés à travers le Royaume-Uni, qui fournissent de la volaille à l'entreprise. Cette étape importante de la production est une preuve supplémentaire de la croissance continue de Moy Park. Récemment, la société a encore renforcé sa position en tant que l'une des entreprises de fabrication de produits alimentaires les plus avancées du Royaume-Uni en investissant dans ses activités de pointe. Cela comprend l'achèvement d'une écloserie à la pointe de la technologie à Newark, en Angleterre. La nouvelle installation est l'une des premières du genre en Europe et produit 2,5 millions de poussins par semaine, ce qui en fait la plus grande écloserie du Royaume-Uni.

**La croissance de la production de poulet dépasse la croissance de la demande pour la viande de poulet**

Les prix de la viande de poulet en Russie continuent de baisser en 2018. Ils ont légèrement baissé de 0,2 % en avril 2018 et ont baissé de 5,6 % par rapport à avril 2017. Selon l'Agence d'Information Analytique, EMEAT, la viande de poulet importée en Russie a chuté de 0,9 % en avril 2018 et est devenue 3,9 % moins chère qu'un an auparavant. Les prix d'achat et à la consommation pour la viande de poulet ont commencé à baisser à la fin de l'année 2016, en raison d'une forte croissance de la production et, en conséquence, de la saturation du marché. Selon l'EMEAT, le volume de production de volaille en Russie s'est élevé à 1,192 M t (poids d'abattage) entre janvier et mars 2018, soit 4% de plus qu'au cours de la même période 2017. La fréquence d'utilisation de viande de poulet dans la fabrication de saucisses ne compense pas l'augmentation des volumes de production et la faible croissance de la consommation de viande de poulet dans le secteur de détail (estimée à 0,6 % en 2018, avec 33,7 kg/personne). En ce qui concerne la dinde, on ne parle pas encore de saturation du marché. Cependant, en raison d'une augmentation annuelle de la production de 26 à 30 %, le volume de production de viande de dinde devrait atteindre en 2018 plus de 340 000 t.

**Concentration de certaines activités de R&D de Nestlé à Lausanne**

Nestlé a annoncé l'ouverture d'un centre de recherche à Lausanne, *Nestlé Research*, qui regroupera le Centre de recherche Nestlé et le *Nestlé Institute of Health Sciences*. Le futur centre devrait à terme employer 800 personnes et être subdivisé en trois instituts : sciences de la santé, sciences des matériaux et alimentaires et sciences analytiques.

Selon le communiqué de presse publié par l'entreprise, le pôle R&D de l'entreprise de regroupe près de 5.000 personnes ; en 2017, l'entreprise a investi 1,7 Md CHF dans la R&D dont 58 % en Suisse. D'après son directeur général, « le renforcement des capacités de recherche donnera [à Nestlé] un avantage en termes de développement de technologies pour la prochaine génération de produits ».

**4èmes journées franco-ukrainiennes de l'enseignement et des sciences en agriculture**

Du 29 au 31 mai 2018, cinq établissements de l'enseignement supérieur agricole français (Bordeaux Sciences Agro, EPL de Bordeaux, ESA d'Angers, VetAgroSup, Dijon AgroSup) ont participé à des réunions de présentations et d'échanges avec une quinzaine d'universités agraires d'Ukraine.

Accompagnée par la représentante de la direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère français de l'agriculture et de l'alimentation, par le co-président de la fédération d'échanges France-Ukraine FEFU et par la Directrice de l'association des universités européennes de sciences du vivant ISLE, la délégation française a eu la possibilité de se familiariser avec la situation du système d'enseignement ukrainien, de visiter des laboratoires de l'académie des technologies agroalimentaires d'Odessa et d'initier des réflexions quant aux possibilités de coopération, sous la forme par exemple d'accueil de stagiaires, d'échanges de classes ou encore de collaboration pour la construction de formations diplômantes. Les échanges se poursuivront notamment le 19 juin prochain à Paris dans le cadre d'une conférence régionale organisée par Campus France. En marge de ces journées, était organisé en partenariat avec la Chambre de commerce d'Ukraine un important séminaire sur le marketing du vin pour les petits producteurs indépendants d'Ukraine qui devrait déboucher sur d'autres échanges techniques à l'occasion du prochain forum des vins ukrainiens à Kiev ou encore du salon Vinitech à Bordeaux.

Le français GEFCO souhaite tripler la capacité de ses entrepôts en Ukraine

Le logisticien GEFCO Ukraine prévoit de tripler les capacités des entrepôts qu'il loue en Ukraine en 2018, 15 000 mètres carré, à Kiev et dans la région de la capitale. Le groupe a annoncé aussi regarder les éventuelles opportunités dans les régions d'Odessa et de Dnipro. Les principaux clients de ses infrastructures logistiques sont les machines et pièces détachées (automobile, agriculture, bien d'équipements).

Syngenta et USAID lancent une plateforme pour l'agrobusiness

Syngenta Ukraine a annoncé la création dans le cadre d'un partenariat avec le programme de soutien pour l'agriculture et le développement rural de l'agence américaine de développement USAID, d'un club pour les partenaires stratégiques du marché des fruits et légumes. L'initiative vise à réunir les producteurs, les transformateurs, les distributeurs et les restaurateurs afin de stabiliser le marché des fruits et légumes et d'organiser l'approvisionnement de ce marché avec des produits locaux. L'amélioration de la qualité des productions et la mise en place d'un dialogue entre les acteurs de la filière sont prises en compte dans les objectifs de cette plateforme.

OCEANIE

AUSTRALIE
NOUVELLE ZELANDE



BUSINESS FRANCE

reglementaire-agro@businessfrance.fr

Auxiliaires technologiques

Le 12 avril 2018, Food Standards Australia New Zealand (FSANZ) a publié un appel à commentaires qui concerne l'utilisation de thermolysine en tant qu'auxiliaire technologique. Les commentaires doivent être envoyés au plus tard le 24 mai 2018.

Source : FSANZ

Objectif Agro International

Actualités

FRANCE



BUSINESS FRANCE

francoise.dasilvapeixe@businessfrance.fr

Rendez-vous avec la distribution Grecque

Business France accueillera les 4 et 5 juillet l'acheteur de ELGEKA, un des importateurs / distributeurs leader sur le marché grec qui distribue auprès de l'ensemble des réseaux de distribution : magasins spécialisés, grande distribution (Sklavenitis / The Mart, AB Vassilopoulos, Massoutis, Metro / My Market, Market in, Kritikos...), CHR, grossiste. Il cherche à se différencier en élargissant son offre de produits français, les produits français bénéficiant sur le marché grec d'une bonne notoriété, synonyme de savoir-faire, qualité, traçabilité. Date limite d'inscription : 11 juin 2018. »

MONDE



BUSINESS FRANCE

adrien.boussard@businessfrance.fr

Les vins en BIB : les exportations enfin possibles à suivre depuis 2017

En 2017, la nomenclature douanière vin a été marquée par un changement important au niveau de son système harmonisé (codes SH). Jusqu'à fin 2016, il était uniquement possible de suivre les exportations de bouteilles et de vrac. Désormais il est possible de suivre les exportations et importations mondiales de vin en BIB. Les chiffres des douanes 2017 sont d'excellents indicateurs permettant de cibler les marchés de consommation du BIB. Découvrez dès à présent les chiffres des importations/exportations de BIB et les principaux clients de BIB de la France.

(lien : <http://www.blog-export.fr/news/les-vins-en-bib-les-exportations-enfin-possibles-a-suivre-depuis-2017?xtor=EPR-5028>)

MADE IN
FRANCE
MADE WITH
LOVE

Objectif Agro International

Calendrier international

Du	au	Pays	Ville	Nom	Opération	Opérateur
29/6	2/7	IRAN	Teheran	AGROFOODTEC	Equipement Process et Emballage	ADEPTA
Du	au	Pays	Ville	Nom	Opération	Opérateur
1/7	1/12	Singapour	Singapour		Concours du Meilleur Sommelier	SOPEXA
1/7	1/12	Taiwan	Taipei		Concours du Meilleur Sommelier	SOPEXA
1/7	1/12	Malaisie	Kuala Lumpur		Concours du Meilleur Sommelier	SOPEXA
1/7	1/12	Indonésie	Jakarta		Concours du Meilleur Sommelier	SOPEXA
1/7	1/12	Thaïlande	Bangkok		Concours du Meilleur Sommelier	SOPEXA
1/7	1/12	Chine	Shanghai		Concours du Meilleur Sommelier	SOPEXA
2/7	6/7	KENYA / AFRIQUE DU SUD	Johannesburg, Cape Town et Nairobi	TASTIN' FRANCE 2018	Présentation Vins et Spiritueux	Business France
8/7	9/7	Danemark	Copenhague	Apéritif à la française	Evènement BtoC	SOPEXA
11/7	13/7	CHINE	Shanghai	PROPAK 2018	Pavillon France sur le salon de la transformation et de l'emballage alimentaire	ADEPTA
22/8	25/8	FRANCE	Montpellier	Salon AQUA	Pôle Aquacole	ADEPTA
Du	au	Pays	Ville	Nom	Opération	Opérateur
1/9		Chine	Shanghai	Wine & Dine Festival	Evènement	SOPEXA
1/9		Vietnam			Concours du Meilleur Sommelier	SOPEXA
1/9	1/10	Maroc		Chez MARJANE	Semaines Françaises	SOPEXA
1/9	31/9	Arabie Saoudite	Jeddah	French Moment	Evènement	SOPEXA
1/9	31/9	Arabie Saoudite		Chez DANUBE	Semaines françaises	SOPEXA
1/9	31/9	Qatar	Doha	French Moment	Evènement	SOPEXA
1/9	31/10	ALLEMAGNE		EDEKA	Semaines françaises	SOPEXA
1/9	20/9	PAYS-BAS	Amsterdam (provisoire)		Présentation de produits français sur le thème « Alimentation de demain »	Business France
2/9	4/9	ROYAUME-UNI	Londres	Speciality & Fine Food Fair de Londres 2018	Pavillon France sur le salon des produits alimentaires	Business France
3/9	28/9	ESPAGNE	Madrid		ShowFood Madrid (produits secteur gourmet)	CFECI
3/9	30/9	ESPAGNE	Madrid		Vendre Bio en Espagne	CFECI
4/9	6/9	AFRIQUE DU SUD	Johannesburg	FDT AFRICA 2018	Mission d'entreprises sur salon FDT AFRICA salon du process alimentaire et boissons	ADEPTA

Du	au	Pays	Ville	Nom	Opération	Opérateur
10/9	21/9	ETATS-UNIS	San Francisco et St Louis	Agri NEST	Programme sur mesure sur le secteur des équipements agricoles	Business France
12/9	13/9	TUNISIE	Tunis		Colloque des industries agroalimentaires France/Tunisie/Libye	Business France
16/9	18/9	EMIRATS ARABES UNIS	Dubai	GULFHOST 2018	Pavillon France dans le secteur des équipements du secteur HORECA	Business France
17/9	20/9	ARABIE SAOUDITE	Riyadh	Rencontre Acheteurs	Equipements et intrants industriels pour IAA et Equipements et intrants pour l'agriculture	Business France
17/9	20/9	INDE	Delhi et Bombay	TASTIN'France 2018	Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
18/9	21/9	ARGENTINE	Buenos Aires	TECNOFIDTA 2018	Pavillon France sur le salon de l'industrie alimentaire	ADEPTA
20/9	22/9	MAROC	Casablanca	MAROCARNE & MILK 2018	Pavillon France sur le salon de la génétique et des techniques d'élevage	ADEPTA
23/9	28/9	MEXIQUE / COLOMBIE / BRESIL	Mexico, Bogota, Sao Paulo et Rio de Janeiro	TASTIN'FRANCE 2018	Mexique/Colombie/Brésil - Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
24/9	13/10	BRESIL / ARGENTINE	Bento Gonçalves et Mendoza		Rencontres acheteurs vitiviniculture Brésil 2018	Business France
27/9	29/9	INDE	Mumbaï	FOODTEC ANUTEK 2018	Pavillon France sur le salon du process et de l'emballage alimentaire	ADEPTA
Du	au	Pays	Ville	Nom	Opération	Opérateur
1/10	21/10	CHINE	Nanjing	WORLD SWINE INDUSTRY EXPOSITION	Séminaire Technique Porcin à l'occasion WORLD SWINE INDUSTRY EXPOSITION et LEMAN CHINA SWINE CONFERENCE	ADEPTA
1/10	21/10	ARGENTINE	Buenos Aires et province	Colloque Filière sucre de canne en Argentine		Business France
5/10	7/10	CHILI	Santiago	EXPO FOOD PROCESS	Pavillon France sur le salon du process et de l'emballage alimentaire	ADEPTA
8/10	10/10	REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO / GABON	Libreville - Kinshasa		Mission découverte dans la filière agricole au Gabon et en RDC	Business France
9/10	12/10	ALGERIE	Alger	SIPSA SIMA 2018	Pavillon France sur le salon de l'Elevage et de l'Agroéquipement	Business France
9/10	10/10	ALLEMAGNE	Berlin	BAR CONVENT BERLIN 2018	Pavillon France sur le salon des vins & spiritueux	Business France
9/10	11/10	RUSSIE, FEDERATION DE	Moscou	AGROSALON 2018	Rencontres acheteurs dans le secteur de la robotique agricole.	Business France
10/10	31/10	LUXEMBOURG / BELGIQUE	Bruxelles		Vendre à Auchan Luxembourg	Business France

Du	au	Pays	Ville	Nom	Opération	Opérateur
10/10	12/10	INDE	Delhi, Bombay	TASTIN'FRANCE	Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
14/10	17/10	ETATS-UNIS	Chicago	PACK EXPO	Pavillon France sur le salon professionnel de l'emballage	ADEPTA
15/10	19/10	ARGENTINE	Tucuman, Salta, Jujuy		Colloque Filière sucre de canne	Business France
17/10	19/10	ITALIE / PORTUGAL / ESPAGNE	Madrid	FRUIT ATTRACTION 2018	Pavillon France sur le salon des Fruits et légumes.	Business France
21/10	25/10	France	Paris	SIAL Paris 2018	Rencontres avec les Grands Comptes internationaux sur le SIAL Paris 2018	Business France
21/10	23/10	Etats Unis	Brooklyn	Expo Center	International Chefs Congress	SOPEXA
22/10	26/10	AUSTRALIE	Sydney et Melbourne	TASTIN'FRANCE 2018 - Australie -	Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
24/10	26/10	INDE	Bombay		Rencontres acheteurs Viticulture et Beverage processing	Business France
24/10	28/10	ROUMANIE	Bucarest	INDAGRA et INDAGRA FOOD 2018	Pavillon France sur le salon des équipements agricoles	Business France
24/10	27/10	Hong Kong		Wine & Dine Festival	Apéritif à la française	SOPEXA
28/11	29/11	JAPON	Tokyo, Osaka		Dégustation professionnelle Vins et spiritueux	Business France
29/10	31/10	EMIRATS ARABES UNIS / ARABIE SAOUDITE / KENYA / EGYPTE / INDE / QATAR	Dubai	GULFOOD MANUFACTURING 2018	Pavillon France sur le salon des équipements: process, emballage, supply chain et automatisation	Business France
29/10	2/11	MALAISIE / PHILIPPINES / SINGAPOUR	Kuala Lumpur, Singapour, Manille	TASTIN'FRANCE 2018	Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
29/10	5/11	RUSSIE, FEDERATION DE / KAZAKHSTAN	Moscou, Sochi ou St-Pétersbourg, Almaty	TASTIN'FRANCE -	Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
30/10	2/11	UKRAINE	Kiev	INTERAGRO	Pavillon France	Business France
31/10	2/11	EMIRATS ARABES UNIS	Dubaï	GULFOOD MANUFACTURING INGREDIENTS 2018	Pavillon France sur le salon de l'industrie agroalimentaire	Business France

Retrouvez l'ensemble des événements programmés sur les mois à venir : <http://www.programme-france-export.fr/>



Objectif Agro International

Les Must

Agreste conjoncture : Info rapide du commerce extérieur agroalimentaire : Suivi **des échanges extérieurs de produits agricoles et alimentaires**, des analyses illustrées de graphiques et tableaux. ([Lien](#))

Mémento de la statistique agricole : Tableaux, cartes et graphiques présentent les chiffres essentiels sur l'agriculture, les IAA, la forêt et la pêche, en France et dans les Dom : [accéder au site](#), [lire le PDF](#)

Infos rapides Commerce extérieur (juin 2018) : En avril 2018, l'excédent agroalimentaire bénéficie de la hausse des exportations. [Lire l'article entier](#)

Tableau de bord Commerce extérieur (juin. 2018) : En avril 2018, l'excédent des échanges agroalimentaires atteint 597 millions d'euros, en progression de 159 millions d'euros par rapport à avril 2017. [Lire l'article entier](#)

Info Pays : **Collection complète des fiches pays disponibles : les politiques agricoles à travers le monde** ([Lien](#))



Info IAA : le Panorama des IAA – édition 2017 ([Lien](#)) :

Consultez ci-dessous le Panorama des industries agroalimentaires 2016 décliné en trois parties :

- Les enjeux des industries agroalimentaires, ([Lien](#))
- Les chiffres et indicateurs clés, ([Lien](#))
- 18 fiches régionales présentant les chiffres clés, le diagnostic ainsi qu'une carte représentant les industries agroalimentaires de la région, en fonction de leur effectif salarié. ([Lien](#))



Le guide de l'agroalimentaire : « Où exporter en 2018 ? » Téléchargez gratuitement le guide : ([Lien](#))

Les études Business France cofinancées par le Ministère de l'Agriculture sont répertoriées sur une plate-forme sécurisée via le lien : <http://bit.ly/BF-etudes-agro>



Le Webmagazine sur www.franceagroalimentaire.com (EN/FR)

Suivez-nous aussi sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/FranceBonAppetit/>

<https://www.instagram.com/francebonappetit/>

<https://www.youtube.com/c/FranceBonAppetit>

Les partenaires : tous ensemble à l'international



Inscription ou désinscription à la newsletter :
objectifagrointernational@agriculture.gouv.fr

